

**SEANCE DU 13 MAI 2019**

FB/CB/CJ/ n°2019/09

Objet de la délibération :

**MAINTIEN DES TARIFS DES  
SALLES COMMUNALES A  
COMPTER DU  
1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoir : 01

Votants : 25

Date de la convocation :  
7/05/2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

**Etaient présents :**

BELHOMME François, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

Excusée : Martine GAUTIER, Pouvoir à R. BASSEZ

Absents : PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud, BLANCHARD Flavien.

Secrétaire de séance : B. BONVIN



Le Conseil municipal,

VU le tableau des tarifs N-1 valables jusqu'au 31/08/2019,

VU l'avis de la Commission Culture en date du 29 avril 2019,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour les tarifs de location des salles communales de l'Espace culturel les Prairiales, des Pressoirs et de la Savonnière,

Il est proposé de maintenir les tarifs comme suit :

Les Pressoirs	Sparoniens		Extérieurs	
	2018	Proposition 2019	2018	Proposition 2019
Exposition à but non commercial ou Cocktail – Goûter - Spectacle	<b>La journée</b>			
	230,00 €	<b>230,00 €</b>	470,00 €	<b>470,00 €</b>
	<b>1/2 journée ou 2<sup>ème</sup> jour consécutif</b>			
	115,00 €	<b>115,00 €</b>	235,00 €	<b>235,00 €</b>
	<b>2 jours en Week-end</b>			
	345,00 €	<b>345,00 €</b>	705,00 €	<b>705,00 €</b>
<b>Exposition à but commercial</b>	345,00 €	<b>345,00 €</b>	705,00 €	<b>705,00 €</b>
<b>Horaires d'occupation des Pressoirs : 9h-22h</b>				

Le montant de la caution exigible pour toute occupation, y compris gratuité, correspond au tarif de la location

<b>LES PRAIRIALES</b>		
<b>Réalisateurs de spectacles</b>		
<b>Salle de spectacles (avec loges, foyer, Hall et bar)</b>	<b>2018</b>	<b>Proposition 2019</b>
Location tarif horaire*	410,00 €	<b>410,00 €</b>
<b>Horaires d'occupation de la salle de spectacles : 9h-23h30 (samedi) - 11h/20h (dimanche) ou 8h/20h si manifestation isolée dans le week-end - jusqu'à 21h en semaine (pour les répétitions)</b>		

<b>Extérieurs</b>		
<b>Entreprise / Association</b>		
	<b>2018</b>	<b>Proposition 2019</b>
<b>Salle de spectacles avec hall et bar</b>		
Location tarif horaire*	150,00 €	<b>150,00 €</b>
<b>Salle Campanules</b>		
Journée	388,00 €	<b>388,00 €</b>
Demi-journée (50% du tarif journée)	194,00 €	<b>194,00 €</b>
<b>Salle Digitales / Coquelicots</b>		
Journée	157,00 €	<b>157,00 €</b>
Demi-journée (50% du tarif journée)	78,50 €	<b>78,50 €</b>

<b>Sparnoniens</b>		
<b>Entreprise / Association</b>		
	<b>2018</b>	<b>Proposition 2019</b>
<b>Salle de spectacles avec hall et bar</b>		
Location tarif horaire*	104,00 €	<b>104,00 €</b>
<b>Salle Campanules</b>		
Journée	247,00 €	<b>247,00 €</b>
Demi-journée (50% du tarif journée)	123,50 €	<b>123,50 €</b>
<b>Salle Digitales / Coquelicots</b>		
Journée	149,00 €	<b>149,00 €</b>
Demi-journée (50% du tarif journée)	74,50 €	<b>74,50 €</b>
<b>Horaires d'occupation des salles associatives : 9h-22h30 (7j/7)</b>		

Le montant de la caution exigible pour toute occupation, y compris gratuité, correspond au tarif de la location.

\* Occupation minimum 4 heures.

Un agent SSIAP (service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) est obligatoire pour toutes les manifestations dans la grande salle (inclus dans le tarif).

En cas de gratuité de la salle, les prestations de sécurité incendie sont à la charge du bénéficiaire.

La gratuité de la salle de spectacle OU de la salle Savonnière est accordée aux associations sparnoniennes une fois par saison (de septembre à août).



2019-140

Savonnière	Sparnoniens		Extérieurs	
Grande salle	2018	Proposition 2019	2018	Proposition 2019
2 jours en week-end	529,00 €	<b>529,00 €</b>	794,00 €	<b>794,00 €</b>
1 journée supplémentaire (lundi ou vendredi) associée aux 2 jours en week-end	132,00 €	<b>132,00 €</b>	198,00 €	<b>198,00 €</b>
1/2 journée supplémentaire ( vendredi à partir de 14h) associée aux 2 jours en week-end	66,00 €	<b>66,00 €</b>	99,00 €	<b>99,00 €</b>
1 journée uniquement en semaine (mardi, mercredi ou jeudi)	264,00 €	<b>264,00 €</b>	397,00 €	<b>397,00 €</b>
1/2 journée uniquement en semaine (25% du tarif 2 jours en week-end)	132,00 €	<b>132,00 €</b>	198,00 €	<b>198,00 €</b>
Office de réchauffage	Gratuit	Gratuit	128,00 €	<b>128,00 €</b>

**Horaires d'occupation de la Savonnière : 9h-22h30 (éventuellement jusqu'à 3h le vendredi et le samedi)**

Le montant de la caution exigible pour toute occupation, y compris gratuité, correspond au tarif de la location

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** de maintenir les tarifs comme présentés ci-dessus, à compter du **1/09/2019**.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20190513-D2019\_05\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2019

Affichage : 16/05/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait et Délibéré à Epernon, le 13 mai 2019

Le Maire,

F. BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.